

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

## CRÉATION SITE WEB PACK TOUT COMPRIS

En vigueur au 20/03/2020

### Définitions

**Prestataire** : microentreprise PLUS – Patrick Ligeron, SIRET 451 287 338 00052, ayant son siège social au 15 rue Jean Voillot, 69500 Bron, France, email : [contact@projet.plus](mailto:contact@projet.plus), téléphone : 09 71 48 36 39, représentée par Patrick Ligeron.

**Site** : les sites web exploités par le Prestataire dans le cadre de ses activités : [projet.plus](http://projet.plus), [plusweb.fr](http://plusweb.fr), [plusreferencement.fr](http://plusreferencement.fr), [plusdesign.fr](http://plusdesign.fr), [plusclients.fr](http://plusclients.fr)

**Service** : toute prestation ou service proposés sur le Site du Prestataire.

**Client** : tout utilisateur particulier ou professionnel agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'il agit au nom et pour le compte d'un autre professionnel, qui navigue sur le Site, prend connaissance des Services, demande un devis, passe commande et/ou achète un Service au Prestataire

**Données client** : ensemble des données fournies par le Client, personnelles ou non, dans le cadre de l'utilisation du Site ou d'une commande et/ou achat d'un Service auprès du Prestataire.

**Tiers partenaire** : entreprise à laquelle est sous-traité tout ou partie de la commande du Client par le Prestataire.

**Tiers** : toute personne morale ou physique autre que le Prestataire et le Client.

Chaque terme débutant ci-après par une majuscule a le sens qui lui est donné dans sa définition.

### ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Particulières de Vente (dites « CPV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat du Service CRÉATION SITE WEB PACK TOUT COMPRIS, ci-après « le Pack » tel que proposé par le Prestataire au Client sur le Site du Prestataire.

Les présentes CPV viennent en complément et renforcent la portée des Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») qui s'appliquent à toutes transactions commerciales entre le Prestataire et le Client. Les CGV sont disponibles à tout moment sur le Site et prévaudront sur tout autre document. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CPV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne sur le Site ou en signant le devis, et s'être assuré préalablement des capacités du Prestataire à répondre à ses besoins et attentes dans le cadre des Services commandés.

La liste de l'ensemble des CPV est disponible à l'adresse web suivante : <https://projet.plus/conditions-vente/>. Seules les versions des CPV telles que disponibles à l'adresse web précédemment mentionnée peuvent être opposées au Prestataire à l'exclusion de toute autre version.

### ARTICLE 2 – Produits et Services compris dans le Pack

Le Pack tout compris inclut les prestations suivantes :

- 1 nom de domaine (avec l'une des extensions suivantes au choix : .fr, .com, .net, .org, .biz, .info, .be, .eu, .re, .me, .name, .click, .link), selon la règle de la disponibilité et du premier arrivé, premier servis. Durée 1 an renouvelable. Se référer aux CPV « NOM DE DOMAINE » pour plus d'informations ;
- 1 hébergement web. Durée 1 an renouvelable. Se référer aux CPV « HÉBERGEMENT WEB » pour plus d'informations ;
- 1 certificat SSL DV 1 SAN. Durée 1 an renouvelable. Se référer aux CPV « CERTIFICAT SSL » pour plus d'informations ;
- 1 site vitrine, responsive (compatible ordinateur, tablette et smartphone), développé avec le CMS WordPress, contenant au maximum :
  - 1 charte graphique simplifiée à vos couleurs (aucun document ne vous sera remis pour la charte graphique) ;
  - 1 accès à l'interface de gestion et d'administration du site pour vous permettre d'ajouter et/ou modifier vos pages ;
  - 1 page d'accueil ;
  - 1 page de présentation de votre entreprise/association/administration/personnalité ;
  - 1 à 3 pages de présentation de vos produits et/ou services (ou autre contenu au choix) ;
  - 1 page de contact (avec formulaire simple, vos coordonnées, géolocalisation de votre établissement sur une carte Google Maps) ;
  - 1 page de mentions légales ;
  - 1 page de politique de confidentialité ;
- 1 maintenance de site standard, pendant 1 an renouvelable (se référer aux CPV « MAINTENANCE WEB » pour plus d'informations) ;

### ARTICLE 3 – Délais d'exécution

Le Prestataire s'engage à exécuter la commande dans le respect du calendrier comme suit :

- Le jour 0 est le jour de validation de la commande par le Client ;
- Jour 0 + 2 jours : émission de la facture initiale de 250 € TTC. Point d'arrêt A. La levée du point d'arrêt A se fait par le paiement intégral de la facture initiale par le Client et la fourniture par le Client au Prestataire de l'ensemble des Données client nécessaires à la réalisation de la prestation, dont la charte graphique. À défaut, une charte graphique sera réalisée par le Prestataire, cette charte graphique ne sera pas sujette à modification sans facturation supplémentaire à moins que le Client ait donné au Prestataire des indications précises pour la réalisation d'une telle charte graphique en amont de la réalisation de celle-ci ;
- Point d'arrêt A levé + 2 jours : mise en place et configuration du serveur de développement ;
- Point d'arrêt A levé + 5 jours : présentation d'une maquette de la page d'accueil. Point d'arrêt B : validation de la maquette par le Client ;
- Point d'arrêt B levé + 15 jours : finalisation du site sur le serveur de développement. Émission de la seconde facture de 250 € TTC. Point d'arrêt C. La levée du point d'arrêt C se fait par la validation du site tel que présenté sur le serveur de développement et le paiement intégral de la seconde facture par le Client.
- Point d'arrêt C levé + 2 jours : réservation du nom de domaine, de l'hébergement et du certificat SSL pour le compte du Client ;
- Point d'arrêt C levé + 5 jours : mise en place du site sur l'hébergement de production du Client, début de la prestation de maintenance, émission de la facture de solde de la prestation de 350 € TTC.

### ARTICLE 4 – Propriété intellectuelle

Les parties sont convenues que le client aura la propriété pleine et entière des résultats de la prestation réalisés exclusivement par le Prestataire. Cela exclut de fait les éléments utilisés par le Prestataire dont les droits seraient détenus par un Tiers.

La cession des droits se fera dans la limite des clauses des CGV, dans l'article spécifiquement consacré à la propriété intellectuelle.